

## Pour aller plus loin



La paroisse de Montigny aux Amognes est probablement érigée en même temps que l'église, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Près du village se trouvait une chapelle dédiée à saint Pierre, à la collation de l'abbaye Notre-Dame de Nevers.

La seigneurie de Montigny appartient aux familles de Crux et de Damas puis aux Pinet. La seigneurie des Nouettes est entre les mains de la famille de Chassy. Pays natal du sculpteur François Briffault (1862-1930), la commune compte jusqu'à 653 habitants en 1866.

L'agriculture constitue la plus grande partie de son activité.



*Bien ancrée dans le territoire des Amognes, la boucle montignoise vous permet de découvrir le bourg et ses hameaux au caractère chaleureux et pittoresque où il fait bon vivre. Vous traverserez le ruisseau de Meulot, et découvrirez par ses points de vue la vallée*

*des Amognes ainsi que la majestueuse forêt des Amognes*

## Conseils pratiques



Prévoyez de bonnes chaussures de marche, de quoi manger, de quoi boire et de quoi vous protéger du froid, de la pluie et du soleil.

Situés sur un site classé Natura 2000, ces chemins traversent des espaces naturels d'une grande richesse mais fragiles ainsi que des propriétés privées, des cultures, des élevages et des exploitations forestières qui n'aspirent qu'à la tranquillité et au respect.

Aussi, à nous d'être des invités discrets en :

- ramassant les restes de notre pique-nique et autres déchets
- tenant notre chien en laisse
- ne faisant pas de feu
- restant sur le sentier balisé

La chasse est une activité très pratiquée de septembre à février sur le domaine forestier des Amognes. Pendant cette période, il est plus prudent de respecter les consignes de sécurité (tenues voyantes...) et de rester sur les sentiers balisés, connus des chasseurs.

### Cette balade vous a plu ?

D'autres balades sont aménagées par la Communauté de Communes des Amognes. Vous pouvez télécharger toutes les fiches sur [www.cc-amognes.fr](http://www.cc-amognes.fr) ou acheter le livret complet de 14 fiches auprès de la Communauté de Communes des Amognes.

## Numéros utiles

**Secours : 18 ou 112**

Si vous rencontrez des anomalies sur votre passage (erreur ou absence de balisage, décharges sauvages, dégradations, impraticabilité...)  
**Contactez nous au : 03 86 58 46 22**

# Balade au Pays des Amognes


## Montigny- aux-Amognes



**BOUCLE MONTIGNOISE**  
8 - Parcours moyen

## 8 - BOUCLE MONTIGNOISE

 Balisage jaune

 14,3 km – 3h45

 Départ : place du village

**1** Rejoindre la D 617 et prendre la direction Saint-Jean-aux-Amognes. Après 300 m, face au panneau d'entrée à Montigny, s'engager à droite, entre les maisons et rejoindre les bois. (Surveiller le balisage). Arriver à une grande allée rectiligne. La suivre sur 850 m. *Prenez le temps d'observer la vie de la mare forestière restaurée à droite. Tourner à droite. À 250 m, tourner à droite dans la grande allée.*

**2** Suivre cette allée forestière sur 1,5 km. Tourner à gauche, continuer sur 900 m. À la rencontre d'une allée transversale, prendre à droite. Au sortir des bois continuer à droite. Traverser prudemment la D 176, passer la passerelle et s'engager entre les maisons. À la route, tourner à droite et continuer ensuite le chemin qui la prolonge.

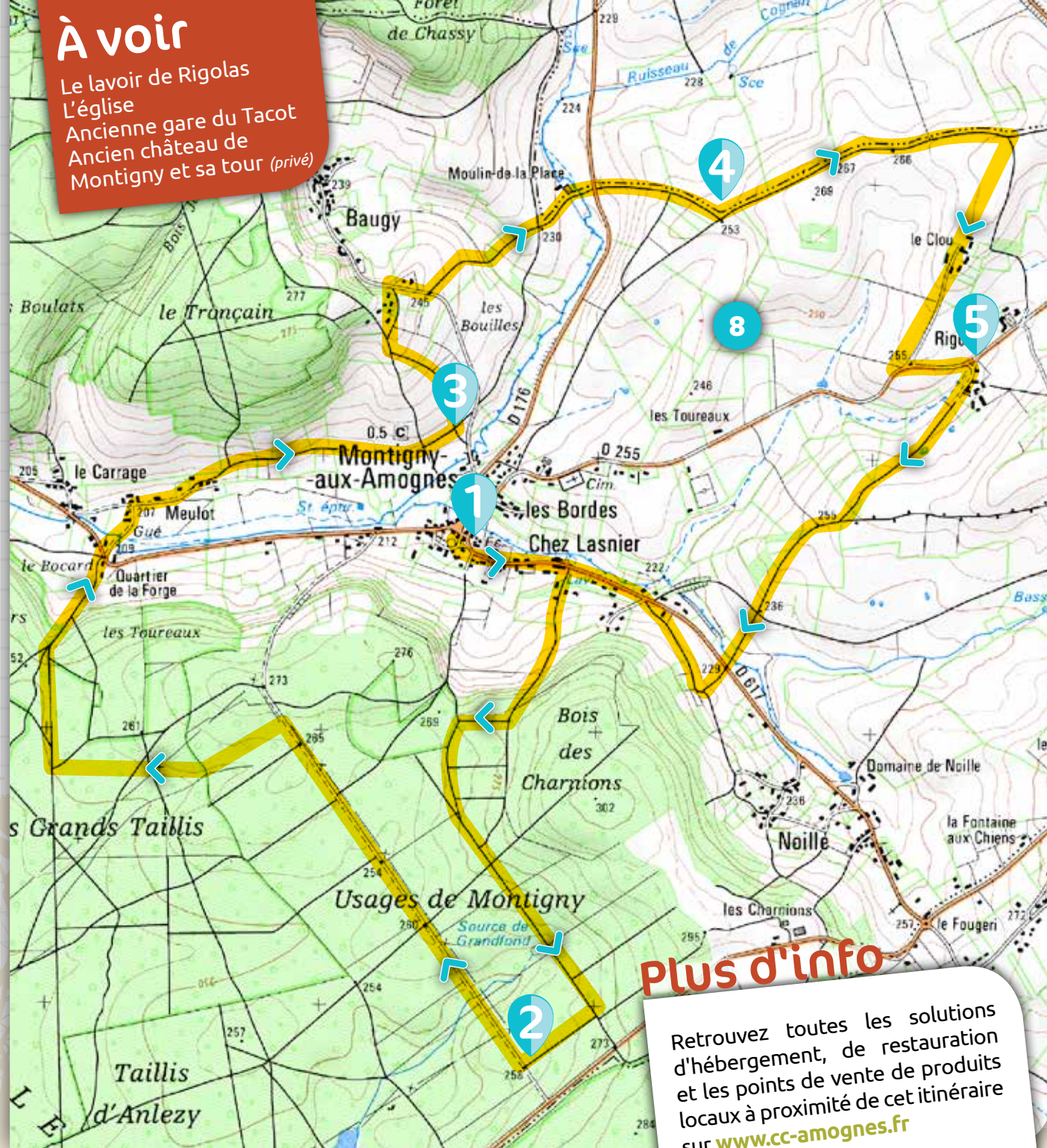
**3** Tourner à gauche sur le chemin à travers champs. À la patte d'oie, prendre à droite. À la route virer à droite puis s'engager sur le chemin à gauche juste avant la courbe de la route. Traverser un chemin puis la D 176. Continuer ce chemin pour atteindre un chemin bordé d'arbres. *Sur ce parcours, différents points de vue s'ouvrent sur un paysage où alternent prairies et haies : le bocage. Ce paysage typique agréable pour le promeneur accueille de nombreuses espèces et protège le bétail des intempéries.*

**4** Emprunter ce chemin à gauche sur 1 km, puis tourner à droite dans un chemin qui rejoint un groupe de maisons. Ne pas entrer entre les maisons mais rester toujours tout droit jusqu'à la sortie. Contourner à gauche et tourner à droite pour rejoindre la D 255 à la patte d'oie. Après 200 m, au croisement, tourner à droite. (lavoir de rigolas à gauche)

**5** Continuer la route, qui se prolonge en chemin. Au chemin transversal, prendre à droite puis aussitôt à gauche. Aller jusqu'à la D 617. Traverser pour emprunter un sentier bordé d'arbres. Tourner à droite en lisière des bois et revenir à la D 617. La prendre à gauche pour rentrer au point de départ.

## À voir

Le lavoir de Rigolas  
L'église  
Ancienne gare du Tacot  
Ancien château de Montigny et sa tour (privé)



### Plus d'info

Retrouvez toutes les solutions d'hébergement, de restauration et les points de vente de produits locaux à proximité de cet itinéraire sur [www.cc-amognes.fr](http://www.cc-amognes.fr)